

## Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité et pollution des sols

### 1. Annexe à l'arrêté préfectoral

n° **05-2018-10-23-003** du **23/10/18** mis à jour le \_\_\_\_\_

### 2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR n ]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

Ce PPR est **prescrit et non encore approuvé** oui  non

Ce PPR est **approuvé** oui  non

**Approuvé par arrêté préfectoral** date **06/12/07** aléas **Avalanche**

**n° 2007-340-16**

**Modifié par arrêté préfectoral** date **23/10/18** **Glissement**

**N° 05-2018-10-23-003** **Chutes de blocs**

**Crue torrentielle**

**Ruissellement et ravinement**

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Le règlement**

**Les documents graphiques : carte d'aléas et zonage réglementaire**

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

oui  non

### 3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [ PPR m ]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

oui  non

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

### 4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [ PPR t ]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **prescrit et non encore approuvé** oui  non

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t **approuvé** oui  non

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ date \_\_\_\_\_ aléa \_\_\_\_\_

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

consultable sur Internet \*

oui  non

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

### 5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5

très faible      faible      modérée      moyenne      forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

**Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité**

consultable sur Internet \*

### 6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

**Les documents graphiques**

consultable sur Internet \*

## pièces jointes

### 7. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Reproduction de la carte des aléas et du zonage réglementaire du PPRN en date du 6/12/07

5 planches A3 (y compris planche d'assemblage)

### 6. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles nombre **3** catastrophes technologiques nombre \_\_\_\_\_